



Amicale Cyclotouriste de CHANGÉ

Notre devise: NOUS PARTONS



ET REVENONS ENSEMBLE

INFO MENSUELLE février 2011 :

ACTC Reprise officielle des sorties vélos :

Le dimanche 06 février 2011 départ 9h00. à l'Espace Pierre LOISON.

A cette occasion, au retour un vin chaud vous sera offert.

Dimanche 13 février 2011 :vtt et marche

VTT La Volnaysienne.

ACTC journée culturelle le 2 mars :

Rendez-vous 14h00 à l'entrée de l'Abbaye de l'Epau. Soirée autour d'un repas inscription obligatoire
Contact Jean-Yves DESPRES
02.43.24.14.04

Dimanche 6 mars 2011 :route vtt

7° rando nature Parigné l'Evêque

ACTC Randonnée marche :

Pendant la saison hivernale la sortie accueil vélo est remplacée par une sortie marche d'environ 8 kilomètres à allure modérée.

Rendez-vous 14h00 au local. Tous les mercredis

Contact : Jean-Yves DESPRES.

Mail : jeanyvesdespres@free.fr

Tél : 02.43.24.14.04

ACTC Toutes les activités

(vélo, marche, séjour.....)
s'accomplissent impérativement sous le couvert d'une licence FFCT.

L'ACTC vous propose

Pendant la période hivernale une sortie route supplémentaire le samedi après-midi, parcours libre. Départ 14h00.

ACTC Randonnée VTT :

Tous les mardis et samedis après-midi sortie avec un départ à l'espace Pierre Loison (local) 13h45. Sortie de 30 à 40 km. Contacts : Gérard DODIER,tél : 02.43.40.12.19
Guy HERRISSON, tél :02.43.40.10.02

Contrat fédéral :

Les licences, adhésions sont obligatoires, nous vous invitons à régulariser votre situation.

Nous avons la possibilité d'accueillir de futurs licenciés (3 fois consécutives par personne), Obligations d'informer les dirigeants. Nous vous rappelons que nos sorties sont réservées aux licenciés de l'ACTC et aux licenciés FFCT d'autres clubs adhérents à l'ACTC.

Les capitaines de route et les membres du CA sont chargés de faire respecter cette directive.

**Pendant la période hivernale pensez à vous équiper SECURITE
N'oubliez pas d'avoir sur vous une pièce d'identité**

ART. 4 : LES CONDITIONS DES SORTIES- LA SECURITE :

41 – pour favoriser les sorties, sont créés des « **capitaines de route** » qui jouissent de l'autorité déléguée du président et du CA pour faire appliquer la « **charte du cyclo changéen** » et « **le règlement intérieur** ».

Leurs actions et interventions sont plus spécialement destinées à favoriser la pratique du cyclotourisme dans chaque groupe, en parfaite harmonie, convivialité et surtout sécurité.

ACTC

Amicale Cyclotouriste de Changé Urgence : Pompiers 18 ; Samu 15 ; Gendarmerie 17 ; portable 112

Site ACTC : <http://.actchange72.org>

Email : actchange72@free.fr